

Affiché le 05/10/2021

ID: 022-200067981-20210921-DELBU202109_092-DE



Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF SEANCE du mardi 21 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 21 septembre, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à la salle de réunion de la Maison des Associations à Saint-Agathon sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; VIBERT Richard ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

<u>Absents excusés</u>: COAIL Christian; ECHEVEST Yannick; GUILLOU Rémy; Jacky GOUAULT; GIUNTINI Jean-Pierre; JOBIC Cyril; LE GOFF Yannick



DELBU2021-09-092

ATTRIBUTION ACCORD-CADRE REALISATION DE CONTROLE DE CONFORMITE DE BRANCHEMENTS PRIVES AU RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une consultation pour la réalisation de contrôles de conformité de branchements privés au réseau d'assainissement collectif sur le territoire de l'agglomération a été lancée.

Les contrôles consisteront à vérifier :

- le bon raccordement de l'ensemble des eaux usées du bâtiment à la/les boîte(s) de branchement;
- l'étanchéité de la partie privée du réseau de collecte;
- la bonne séparation des eaux pluviales et l'identification du/des rejet(s);
- le bon raccordement de la/les boîte(s) de branchement au réseau public de collecte des eaux usées.

La mise en concurrence des opérateurs économiques relève d'une procédure en Appel d'offres ouvert. La consultation a fait l'objet d'une publication :

- Sur le profil acheteur Mégalis le 15 juin 2021
- Au BOAMP le 17 juin 2021
- Au JOUE le 18 juin 2021

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande dont les prestations sont susceptibles de varier de la manière suivante par période (1 an) :

Montant minimum € HT	Montant maximum € HT	
50 000 €	365 000 €	



Affiché le 05/10/2021

ID: 022-200067981-20210921-DELBU202109_092-DE

Délibération

L'accord-cadre débutera à la notification pour une durée de 1 an. Il sera ensuite reconductible 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

Le délai de remise des offres était fixé au 5 août 2021 à 12 heures. 3 offres ont été déposées, toutefois une offre est inappropriée.

Les critères de jugement énoncés au règlement de la consultation sont les suivants :

Valeur technique: 60 points Prix des prestations : 40 points

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 14 septembre 2021, afin d'étudier le rapport d'analyse des offres, en vertu des critères de jugement désignés ci-dessus. La commission a voté l'attribution de l'accord-cadre à l'offre économiquement la plus avantageuse qui est celle du soumissionnaire ci-dessous:

Lot unique	Montant minimum : 50 000 € HT - Montant maximum : 365 000 € HT		
Groupement HYDRACOS – SCR22	1 rue du Général de Gaulle	35760	SAINT GREGOIRE

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;

- De valider la décision de la commission d'appel d'offres et ainsi d'attribuer l'accord-cadre au soumissionnaire désigné ci-dessus ;
- De déclarer une offre inappropriée en vertu de l'article L 2152-4 du Code de la commande
- D'autoriser le Président à signer l'accord-cadre, ainsi que tous documents relatifs à ce contrat y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme

Le Président,

Vincent LE MEAL